

Rapport du groupe de travail « Emission *Magnétique* (RTS Espace 2) »

Séance du 20 février 2017

1. SYNTHESE DU RAPPORT

La production et l'équipe journalistique responsables de l'émission *Magnétique* relèvent, au quotidien, un pari extrêmement ambitieux avec un brio particulier. En effet, proposer aux auditeurs d'Espace 2 une émission de cette durée avec une telle permanence de qualité représente un défi particulièrement délicat auquel le groupe de travail accorde une palme singulière pleine de reconnaissance. Les deux légers bémols relatifs à un certain manque de structure dans la systématique du séquençage hebdomadaire ainsi qu'une certaine pauvreté des prolongements internet ne doivent en rien ternir le jugement énoncé plus haut.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Le Conseil du Public, lors d'une séance de l'automne 2016, a choisi de confier à un groupe de travail cité plus bas, le mandat d'analyse de l'émission *Magnétique* d'Espace 2.

b) Période de l'examen

L'examen a porté, prioritairement, sur les émissions diffusées dans les semaines du 16 au 20 janvier et du 23 au 27 janvier 2017. Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, la période s'est parfois élargie afin de confirmer ou infirmer certains sentiments.

c) Examens précédents

Aucun.

d) Membres du CP impliqués

Le groupe de travail était constitué de Mme Sandra Houlmann et de MM. Matthieu Béguelin et Claude-Alain Kleiner (rapporteur)

3. **CADRE GENERAL**

Horaire de diffusion, fréquence

Lundi au vendredi, de 17h06 à 18h30 sur Espace 2

Ancienneté de l'émission

29 août 2016

4. **CONTENU DE L'EMISSION**

La grande variété des contenus présentés dans l'émission pourrait engendrer certaines fluctuations d'ordre qualitatif. Or, il n'en est rien, bien au contraire. La présentation de l'actualité musicale - dans une définition extrêmement large – sous des formes très variées représente une émission-phare de la nouvelle grille d'Espace 2. Ainsi, cet éventail fort exhaustif des formes musicales présenté de manières aussi diverses qu'intéressantes est susceptible de concerner un public large quoi qu'averti.

a) Pertinence des thèmes choisis

Les divers menus composés de manière pédagogique et proposés aux auditeurs répondent à l'actualité musicale ainsi qu'à une haute exigence en termes de qualité. Par la diversité de ses angles d'études, par les choix des très nombreux invités, par le souci de se trouver en phase avec l'actualité musicale et ainsi couvrir les événements musicaux de Suisse romande, *Magnétique* assure aux auditeurs une réelle plus-value, dépassant la « simple » critique et leur permettant de pénétrer les coulisses et partager les choix et les visions autres des créateurs. L'émission n'hésite pas à sortir des sentiers battus pour proposer aux auditeurs des thématiques nouvelles – cf. émission du 26 janvier « la musique au berceau ». Enfin, la tenue régulière de concerts diffusés en direct représente incontestablement une plus-value en même temps qu'une belle plateforme pour les ensembles choisis.

b) Crédibilité

La pertinence acquise accorde naturellement une crédibilité certaine à l'émission. Si la musique classique et ses évolutions contemporaines ou expérimentales demeurent à l'honneur, d'autres formes musicales apparaissent également, dans une vision œcuménique de la musique : jazz et musiques du monde – cf émission du 23 janvier avec l'Afghan Women's Orchestra Zohra – et le slam, poésie sonore avec Narcisse, musicien de métier, qui se livre à un bel exercice réussi, démontrant que la musique peut également venir des mots.

Certes, certaines chroniques s'adressent à un public averti et peuvent apparaître comme un peu « prétentieuses » parfois – émission du 17 janvier – descriptif architectural de la nouvelle salle de concert de Hambourg. Toutefois, on sent une production sensible à une volonté de vulgarisation générant ainsi une forme de pédagogie.

c) Sens des responsabilités

Rien à signaler.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Rien à signaler.

5. **FORME DE L'EMISSION**

Certes, l'émission exige de posséder certaines connaissances ou, pour le moins, une grande curiosité ainsi qu'un souci d'élargir ses horizons musicaux. On perçoit toujours un souci de s'adresser au plus grand nombre de ses auditeurs, par un réel souci de vulgarisation. L'exercice est parfois délicat mais généralement fort bien assumé. La production donne l'impression de savoir rebondir sur l'actualité et les opportunités de musiciens de passage, qualité rare parfois au détriment d'une certaine systématique dans le séquençage hebdomadaire puisque, si l'on excepte le mardi, les contenus quotidiens varient d'une semaine à l'autre.

a) **Structure et durée de l'émission**

Les 90 minutes d'émission peuvent paraître une gageure. Cependant, ce format jugé parfois un peu long permet de consacrer du temps à des sujets traités avec toute la rigueur nécessaire. De surcroît, le découpage de l'émission alternant les chroniques et les sujets davantage développés, le tout en alternance avec les plages musicales, rythme très agréablement l'émission. A ce titre, l'émission du 18 janvier était un modèle du genre avec les belles promenades musicales effectuées grâce à Maria de la Paz, la plage « Nomadisme » consacrée à François Margot et les échos magnétiques. On prend le temps dans un parfait équilibre.

b) **Animation**

L'animation de l'émission est de qualité. A l'instar du jingle d'Espace 2, la citation et la belle voix envoûtante de la présentatrice, tant Anya Léveillée qu'Ivor Malherbe s'inscrivent parfaitement dans la philosophie d'Espace 2. Les sommaires sont clairement énoncés, même lorsque le programme est riche, le ton est bon, enjoué, agréable. Les interviews réalisées lors de reportages plus spécifiques sont savamment construits, laissant le temps à l'interlocuteur de s'exprimer – cf. émission du 19 janvier, Virginie Falquet rencontrant le clarinettiste Paul Meyer – tout en demeurant dynamiques.

Ajoutons encore l'extrême qualité de l'animation lors de la semaine du 6 au 10 février avec les projets des étudiants de la HEM de Lausanne « Du masters sur les ondes ».

c) **Originalité**

Quelle définition accorde-t-on au mot « originalité » ? Sans y toucher, l'émission est originale dans sa manière de donner accès à la musique par divers canaux et dans sa vertu pédagogique ! Sans omettre son offre de concerts en direct !

6. **VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

a) **Enrichissements**

De l'avis du groupe de travail, c'est peut-être là que le bât blesse. L'exigence de l'émission qui se donne la peine de sortir des sentiers battus et d'aller à la rencontre de nombreux artistes devraient se donner les moyens d'offrir les indispensables compléments web aux auditeurs. Si l'on excepte les slams de Narcisse et les « live », on trouve très peu d'éléments sur la toile. Quelques photos des spectacles présentés, des concerts et des artistes visités illustreraient bien les séquences lorsqu'on les lit via internet. De même, des liens vers les différents albums et ouvrages présentés enrichiraient encore l'offre au public.

Dans le même esprit, le groupe de travail considère que le sommaire des émissions présentées sur le site de la RTS pourrait être enrichi de quelques explications et des plages musicales présentées.

7. AUTRES REMARQUES

- Dommage que, parfois, on annonce des concerts ou des spectacles d'ores et déjà complets.

8. RECOMMANDATIONS

- Tenter d'apporter davantage de systématique dans le séquençage hebdomadaire de l'émission ;
- Améliorer l'offre de prolongements internet

Môtiers, le 12 février 2017
Claude-Alain Kleiner